

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2018/2019

Approuvé par le Comité Directeur du 04/06/2019

Réunion du mardi 21 mars 2019 à Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur Madame Messieurs	DE FABRY Alain CERVETTI Brigitte FOCARD François GONCALVES-MARTINS Sébastien KHEMIRI-LEVY Karim	Président Secrétaire Générale Vice-Président Trésorier Secrétaire adjoint
<u>Absents</u> <u>excusés</u> :	Messieurs	BASSET Jean-Pierre JUAN Stéphane MOLINARIO Yves MICHEL Claude	Trésorier adjoint Vice-Président Vice-Président Invité du Président

Ouverture de la séance à 20H15

1 – Euro Volley 2019

1.1 Billetterie

Il faudra faire un compte de résultat à part pour l'Euro. Voir ce qu'il en sera de la TVA à laquelle on peut être assujettis en fonction des lignes billetterie, vente textile et gadgetterie. Sandrine l'a indiqué à l'experte comptable pour faire le nécessaire auprès de l'administration fiscale si nous dépassons les paliers de chiffre d'affaires.

Etude des prix club de notre billetterie en fonction des conditions consenties en amont par la Fédération. Elle fera un effort supplémentaire au-delà d'un remplissage moyen sur les 3 journées Paris de 72%.

La Ligue a commandé des packs de catégories 1&2. Il faudrait se faire préciser le plan de salle et fournir un tableur.

Seront privilégiés les clubs partenaires sur l'EuroVolley avec un tarif labellisé. Pour les autres ce sera un tarif « affiliés ».

Le travail sur les packs Entreprises devraient se finaliser prochainement avec l'arrivée des 2 stagiaires début avril.

Après avoir envisagé une date de vente butoir des billets achetés, accord pour vendre jusqu'à épuisement du stock. Pour les autres billets, pas de communication sur la date nous verrons en fonction des commandes des clubs.

Sur proposition de S. GONCALVES MARTINS, le Bureau est favorable à ce que nos Comités et clubs territoires soient sensibilisés à l'EuroVolley. Trois ou quatre réunions spécifiques « Challenge EuroVolley » réparties en IDF pourront être organisées afin d'expliquer le Challenge Euro, la politique tarifaire etc.

Bien informer les licenciés que les dates seront brûlées afin qu'il n'y ait pas le moindre frein pour assister aux matchs.

Les critères pour devenir Club Partenaire sur l'EuroVolley : achat de l'équivalent en billets du 1/3 de ses licenciés, faire la promotion de l'événement, envoi de volontaires, création d'événement(s) autour de l'EuroVolley labellisé(s) par la FFVolley.

Seul point obligatoire : l'achat de places, les autres critères permettront de gagner des points.

Il y aura des tarifs billetterie préférentiels, des dotations ballons Decathlon et des dotations supplémentaires pour les clubs « super champions ».

Proposition d'offrir aux clubs labellisés une place gratuite pour 2 places achetées dans la limite des places déjà achetées.

1.2 Merchandising

T-shirts en sublimé ou sérigraphie (voir les coûts, notamment de la sublimation sur un pays voisin). Demander plusieurs devis (y ajouter le quantitatif des récompenses Ligue et des finales UM/N2). Peu d'articles mais ciblés (polos, t-shirts). Choix des modèles et designs. Voir selon les inscriptions portées, à pouvoir fournir Montpellier et Nantes si ça les intéresse.

Il sera possible sous convention avec la Ville de Paris d'avoir une boutique en dehors de l'enceinte de Bercy (dont il faudra assurer l'animation).

1.3 Animations

1.3.1 Paris Plage : pas de sable prévu, ça pourrait évoluer en fonction de la destination du sable après l'événement (projets 15^{ème}). Si nous intervenons, il n'y aura pas d'animation tous les jours mais des temps forts.

1.3.2 Village d'animation avant et pendant l'Euro sur le parvis de l'Hôtel de Ville : tout est à gérer par la Ligue, fourniture du matériel comprise. Pour le financement voir si le Comité d'Organisation peut aider. Voir également du côté de la Ville ou de la Région. On doit donner un plan d'implantation du site. Pour le timing, installation début de semaine, actions dès le mercredi sur les jeunes. Il y aura un grand écran. Eventuellement retransmission des matchs de poules de Montpellier et Nantes. On pourra y gérer un stand buvette et un stand produits.

On peut aussi avoir un emplacement sur la rue face à Bercy avec une boutique, et jusqu'à 4 terrains de volley. C'est aussi là qu'on pourrait planter dès le jeudi les actions des packs entreprise.

Réunion de synthèse avec les divers chiffrages le 28/3. Un partenariat avec une école de commerce nous aidera pour l'étude de marché.

L'équipe des salariés de la Ligue est « sur le pont », tous savent qu'ils doivent collaborer sur le projet.

2 - Finances

Le compte de résultats est quasi bouclé. Déficit 2018 important de 100k€. Il faut en analyser les causes hors déménagement. La somme des AAL versées par la FFVolley a été diminuée de 20k€.

Il conviendra de réduire les coûts, notamment du secteur Technique, sachant que la Région a fortement diminué son aide sur le secteur. Voir de quelle manière réduire les dépenses sans trop toucher aux nombres. Les curseurs : nombre de jours de stage ou leur coût.

Un budget a été demandé dans le cadre du projet d'implantation d'un futur pôle Beach.

Dans le contexte du projet Technique Beach, il faut réfléchir sur l'offre de compétitions Beach en jeunes.

Les récompenses doivent aussi être revues à la baisse.

La nouvelle structuration permettra un meilleur suivi comptable. Il serait bien que chaque secteur puisse avoir le sien. Il faudra revoir la procédure d'engagement de dépenses. Fixer le seuil auquel l'aval de deux élus est requis.

3 - Divers

- Communiquer avant le 5/04 la liste des délégués régionaux qui participeront à l'AG fédérale de Belfort du 24 au 26/05.
- Vœux aux clubs pour l'AG régionale à envoyer semaine prochaine au plus tard.
- Convention à signer avec la Fédération concernant les finales UM/N2.
- Aider les clubs organisateurs de phase finale de Coupe de France jusqu'à concurrence de 600€ (Sartrouville et Conflans).
- Confirmer à la Fédération J. KOEGLER comme référent « Services Civiques ».
- Voir pour une application permettant de faire des live et des scores en direct (sur nos tournois de jeunes, VOLLEYADES M17 ET TIJ par exemple).
- Se déterminer sur la nécessité d'effectuer la fermeture estivale annuelle de la Ligue compte tenu des préparatifs de l'Euro.
- Validation des PV du dernier Comité directeur et des 2 derniers Bureaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H30.

A.DE FABRY
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale